

Pontoise, le 30 septembre 2020

COMMUNIQUE DE PRESSE

La Région Île-de-France, le Groupe ADP, et le groupe RATP, annoncent la structuration d'une filière Mobilité Aérienne Urbaine avec l'implantation d'une zone de test à l'aérodrome de Pontoise et l'ouverture d'un appel à manifestation d'intérêt

Volocopter, un pionnier de la mobilité aérienne urbaine, sera le premier acteur industriel à tester son véhicule électrique à décollage vertical, VoloCity, en Île-de-France.

Dans le contexte de transition environnementale du transport aérien et de relance économique du secteur, la Région Île-de-France, le Groupe ADP et le groupe RATP partagent l'ambition de développer une filière mobilité aérienne urbaine, autour du véhicule à décollage vertical. Aussi, les partenaires ont souhaité réunir toutes les conditions pour rendre possible l'émergence de ce nouveau mode de transport complémentaire aux modes existants, qu'ils soient de personnes ou de marchandises.

Par ailleurs, la perspective des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 constitue une opportunité exceptionnelle de mobilisation d'une filière, afin de positionner l'Île-de-France comme une référence sur le marché mondial de la mobilité aérienne urbaine. Volocopter, constructeur de véhicules électriques à décollage vertical, pionnier de la mobilité aérienne urbaine, vient soutenir cette ambition grâce à ses 9 ans d'expérience dans le domaine de l'aviation.

« *La structuration d'une filière mobilité aérienne autour de l'aérodrome de Pontoise - Cormeilles-en-Vexin s'inscrit à la fois dans la dynamique du plan de relance régional, des conclusions de la COP et dans celle des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024. Cet évènement constitue une opportunité exceptionnelle pour mobiliser la filière aéronautique, faire rayonner l'Île-de-France en la positionnant comme une région de référence sur le marché mondial de la mobilité aérienne urbaine* » pour **Valérie Péresse**, Présidente de la **Région Île-de-France**.

Une zone de test grandeur nature sur l'aérodrome de Pontoise - Cormeilles-en-Vexin

Face aux défis posés par cette nouvelle forme de mobilité en matière d'usage, d'acceptabilité, de réglementation, de technologies et d'industrialisation, la méthode choisie est une zone de test à l'aérodrome de Pontoise - Cormeilles-en-Vexin, bénéficiant ainsi d'un environnement aéronautique réel et sécurisé, en configuration périurbaine, à 35 Km au nord de Paris. Au premier semestre 2021, les aménagements nécessaires seront effectués, du côté piste, puis du côté des espaces d'embarquement à l'intérieur des bâtiments (adaptations de zones de stationnement, accueil des systèmes de recharge électrique, marquage au sol). Ainsi, à partir de juin 2021, avec le soutien de l'Agence Européenne de la Sécurité Aérienne (AES A), et d'Eurocontrol, l'organisation européenne pour la sécurité de la navigation aérienne, les opérations de stationnement, de décollage et d'atterrissage pourront être testées en situation aéronautique réelle, ainsi que les opérations autour du véhicule, que ce soit la maintenance ou la recharge électrique.

Lancement d'un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) international

Par ailleurs, afin de fédérer dans la durée en Île-de-France, un écosystème de grands groupes, PME, start-ups, laboratoires et universités, un appel à manifestation d'intérêt d'envergure mondiale est lancé, avec le soutien de l'agence Choose Paris Region, en charge de l'attractivité et de la promotion internationale de la région Île-de-France, mobilisant ainsi son réseau international et son expertise technologique. Les candidatures seront ouvertes dès le 1^{er} octobre et jusqu'au 13 novembre 2020, via le site www.reinventairmobility.fr, et les projets retenus seront annoncés le 18 décembre 2020.

L'appel à manifestation d'intérêt s'articule autour de cinq thématiques couvrant l'ensemble des composantes de la mobilité aérienne urbaine :

- **Le véhicule** : pour les constructeurs et équipementiers (batteries, avionique...);
- **L'infrastructure** : pour les énergéticiens ou concepteurs de vertiports ;
- **Les opérations** : pour les fournisseurs de solutions intermodales, de maintenance, ou de plateformes digitales de mise en relation ;
- **L'intégration dans l'espace aérien** : pour les fournisseurs d'Unmanned Traffic Management (UTM) ou de systèmes de communication/navigation ;
- **L'acceptabilité** : pour les laboratoires de recherche et instituts d'étude, autour des enjeux sociétaux et environnementaux.

Volocopter pourra s'appuyer sur ses expériences de vols réussis à Dubaï, Singapour ou encore Helsinki, et est ainsi le premier acteur industriel à se positionner comme partenaire.

"Nous souhaitons aujourd'hui explorer et rendre possible le développement de tous les futurs de l'aviation, décarbonée et innovante. La mobilité aérienne urbaine, avec le véhicule électrique à décollage vertical, va pouvoir dorénavant accélérer son développement, à travers l'implantation d'une zone de test inédite en Europe sur notre aérodrome de Pontoise. Aux côtés de la Région Île-de-France et du Groupe RATP, en associant nos infrastructures, nos savoir-faire en matière de mobilité, et notre ancrage territorial, et à travers le lancement d'un appel à manifestation d'intérêt international, nous sommes prêts à fédérer un écosystème unique en Île-de-France" a indiqué **Edward Arkwright**, Directeur général exécutif du **Groupe ADP**.

Pour **Catherine Guillouard**, Présidente-directrice générale du **groupe RATP** : « *Après avoir engagé un premier partenariat majeur avec Airbus, il est naturel pour le groupe RATP de poursuivre ses ambitions dans le domaine du véhicule à décollage vertical afin d'accélérer le déploiement de la filière de mobilité aérienne urbaine. Pour le groupe RATP, cette nouvelle mobilité est profondément complémentaire de nos modes de transports historiques. En inaugurant cette zone de test et en lançant cet appel à manifestation d'intérêt à l'échelle internationale aux côtés du Groupe ADP et avec le soutien de la Région Île-de-France, nous entendons être le partenaire privilégié de la ville intelligente de demain et mettre à profit nos savoir-faire humains et techniques.* »

« *La structuration d'une filière de la mobilité aérienne urbaine, autour du véhicule à décollage vertical, est essentielle à l'attractivité de notre territoire. Le développement de cette filière va contribuer à développer des solutions industrielles respectueuses de l'environnement, et offrira à l'Île-de-France un mix multimodal unique au monde. L'agence Choose Paris Region va piloter l'Appel à Manifestation d'Intérêt en mobilisant son expertise technologique et son réseau international pour identifier les entreprises françaises et internationales qui compléteront cette filière de pointe* » a déclaré **Franck Margain**, Président de **l'agence Choose Paris Region**.

Florian Reuter, PDG de **Volocopter**, a déclaré : "Nous sommes très heureux d'être le fabricant eVTOL de choix dans le cadre du projet *Urban Air Mobility* dans la région parisienne. Nous allons ouvrir des lignes commerciales de taxis aériens dans les deux ou trois prochaines années et nous sommes heureux d'avoir une base potentielle ici en Europe."

A propos de la Région Île-de-France

Contact presse : Eléonore FLACELIERE - eleonore.flaceliere@iledefrance.fr - **06 64 82 77 04**

La Région Île-de-France joue un rôle moteur pour l'emploi et la croissance française, tant par son poids économique que par son rayonnement. Première région économique d'Europe et la troisième au monde, derrière Tokyo et New York, l'Île-de-France est un territoire d'innovation, qui concentre 40% des activités de R&D de l'Hexagone, et qui bénéficie d'une attractivité internationale. La Région Île-de-France agit dans la plupart des domaines qui concernent le quotidien des 12 millions de Franciliens : les transports, mais aussi les lycées, le développement économique, l'environnement etc. Sur un espace qui couvre 2% du territoire français mais rassemble 18% de sa population et près de 30% du PIB national, la Région mène une politique d'aménagement qui place l'environnement au cœur de ses priorités et mobilise ainsi 10 milliards d'euros sur cette thématique. L'implantation d'une filière aéronautique innovante sur le territoire Francilien répond donc en tous points à la politique régionale en matière d'attractivité et de développement économique.

A propos de Choose Paris Region

Contacts Presse : Maude Megtert - maude.megtert@chooseparisregion.org - **06 19 20 67 35** / **Boris Pankiewicz** - boris@oxygen-rp.com - **03 74 02 02 51** / **Maiwenn Régnauld** - maiwenn.r@oxygen-rp.com - **07 69 95 01 14**

Choose Paris Region est l'agence de promotion et d'attractivité internationale de la région Ile-de-France. Elle travaille en partenariat avec tous les acteurs du territoire francilien pour offrir aux entreprises internationales un service d'accompagnement sur mesure. Choose Paris Region



est un catalyseur d'affaires et d'innovation qui accompagne les entreprises internationales dans leur développement en Ile-de-France. L'agence conjugue son expertise du marché et son réseau local pour aider les entreprises internationales à construire des partenariats technologiques, à élaborer leur plan de développement en Ile-de-France, puis à concrétiser leur implantation locale. Avec son équipe de 80 collaborateurs en Europe, aux Etats-Unis et en Chine, l'agence accompagne chaque année un millier d'entreprises internationales qui cherchent à accélérer leur développement dans la première région d'Europe, et contribue ainsi à faire de l'Ile-de-France l'une des plus grandes régions au monde en termes d'activité économique et d'innovation.

A propos du Groupe ADP

Contact presse : Lola Bourget, responsable du Pôle Médias et Réputation - +33 1 74 25 23 23

Relations Investisseurs : Audrey Arnoux, responsable des Relations Investisseurs - +33 6 61 27 07 39 - invest@adp.fr

Le Groupe ADP aménage et exploite des plates-formes aéroportuaires parmi lesquelles Paris-Charles de Gaulle, Paris-Orly et Paris-Le Bourget. En 2019, le groupe a accueilli sous sa marque Paris Aéroport, plus de 108 millions de passagers sur Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly, 2,2 millions de tonnes de fret et de courrier et près de 127 millions de passagers au travers d'aéroports gérés à l'étranger. Bénéficiant d'une situation géographique exceptionnelle et d'une forte zone de chalandise, le groupe poursuit une stratégie de développement de ses capacités d'accueil et d'amélioration de sa qualité de services et entend développer les commerces et l'immobilier. En 2019, le chiffre d'affaires du groupe s'est élevé à 4 700 millions d'euros et le résultat net à 588 millions d'euros.

Aéroports de Paris SA au capital de 296 881 806 euros. Siège social : 1 rue de France - Tremblay en France 93290. RCS Bobigny 552 016 628. groupeadp.fr

A propos du groupe RATP

Contact presse : Léa Commeau - +33 1 58 78 37 37 – servicepresse@ratp.fr

Avec 16 millions de voyages chaque jour dans le monde, le groupe RATP compte parmi les leaders mondiaux du transport urbain. Implanté dans 13 pays et sur 4 continents à travers sa filiale RATP DEV, le Groupe exploite au quotidien 8 modes de transport (métro, bus urbains et interurbains, tramway, ferroviaire, sightseeing, câble, navette maritime, transport à la demande). Il est par ailleurs présent sur toute la chaîne des nouvelles mobilités, en partenariat dans d'autres modes (navette autonome, scooter électrique en libre-service, covoiturage, autopartage, parkings intelligents et connectés). Expert de renom en gestion d'infrastructures comme en ingénierie, le Groupe propose également, à travers ses filiales, une large palette de services urbains en matière de gestion et d'ingénierie immobilière, d'exploitation de surfaces commerciales, de fibre optique, d'information voyageur sur mesure ou de solutions de billetterie innovantes. En Ile-de-France, la RATP exploite depuis plus de 70 ans l'un des réseaux multimodaux les plus denses au monde. A travers ses 64 000 collaborateurs, le groupe RATP conçoit, met en œuvre et fait vivre au quotidien des solutions de mobilité et des services innovants pour une ville durable et plus humaine. **@RATPGroup**

Volocopter GmbH

Contact presse : Helena Treack - helena.treack@volocopter.com - +49 151 2372 1517

Volocopter construit la première entreprise de mobilité aérienne urbaine durable et évolutive au monde afin d'offrir des services de taxi aérien abordables dans les mégalo-poles du monde entier. Avec le VoloCity, la société développe le premier aéronef « eVTOL » entièrement électrique certifié afin de transporter discrètement et en toute sécurité des passagers au sein des villes. Volocopter dirige et coopère avec des partenaires dans le domaine des infrastructures, des opérations et de la gestion du trafic aérien afin de construire l'écosystème nécessaire pour « donner vie à la mobilité aérienne en milieu urbain ». En 2011, Volocopter a réalisé le tout premier vol habité d'un multicoptère purement électrique, et a depuis organisé de nombreux vols publics avec son aéronef. Les plus notables ont été les vols d'essai publics à Marine Bay, à Singapour, en octobre 2019, ainsi que le premier vol eVTOL autonome du monde à Dubai en 2007. Fondée en 2011 par Stephan Wolf et Alexander Zosel, Volocopter compte 150 employés dans ses bureaux de Bruchsal, Munich et Singapour. La société est dirigée par le PDG Florian Reuter, le directeur de la technologie Arnaud Coville et le directeur financier Rene Griemens, et a levé un total de 122 millions d'euros en fonds propres. Les investisseurs de Volocopter incluent Daimler, Geely, DB Schenker, Intel Capital, Team Europe, BtoV, Micron, Mitsui Sumitomo Insurance Group, TransLink Capital (Japan Airlines et Sampo Japan Insurance), MS&AD Ventures et Manta Ray Ventures. Pour en savoir plus : www.volocopter.com.